

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1694

5 juillet 2012

SOMMAIRE

Allianz Euro Protect Dynamic III	81311	Orsay-Re	81305
Allianz RCM Euro Protect Dynamic III ...	81311	Oven LuxCo S.à r.l.	81302
Diadeis Benelux S.A.	81302	Paladin Holding S.A.	81307
General Therm Luxembourg S.à r.l.	81308	PET Packaging S.à r.l.	81309
ML Ray Co-Investor S.à r.l.	81286	Pharmalux International Holding S.à r.l.	81305
Molson Coors Lux 1	81297	PP Group S.A.	81309
Monroe Invest S.A.	81298	Prudential Capital Luxembourg S.à.r.l. ...	81307
Monroe S.A.	81298	Prudential (Gibraltar Two) S.à r.l.	81307
Moventum S.C.A.	81298	Puck S.A.	81309
MRM Consulting S.A.	81298	Pyramide d'Or S.à r.l.	81310
MSH Holdings 2 S.à r.l.	81299	Qundis Luxembourg S.à r.l.	81266
MWHAA ! S.à r.l.	81299	RBS Market Access	81310
Naco Holdings-1 S.à r.l.	81300	RC II S.à r.l.	81310
Naco Holdings-2 S.à r.l.	81300	RC II S.à r.l.	81305
Naco Holdings-3 S.à r.l.	81300	RCS Management (Luxembourg) S. à r.l.	81301
Neo Liquidation S.à r.l.	81299	RCS Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l.	81310
Neucol Holding S.à r.l.	81301	Reabasse Sàrl	81311
New Castello S. à r.l.	81301	Regency Internationale S.A., SPF	81312
New Finder S.A.	81301	Regent House (Brentwood) S.à r.l.	81299
Nilkarnak S.A.	81302	Relay S.A.	81312
NKS Fortune S.A.	81302	Robeco Lux-O-Rente	81312
Nordea Investment Funds Company I S.A.	81301	Sanitherme Luxembourg S.à r.l.	81308
Nordea Investment Funds S.A.	81302	Semeraro Investissements S.A.	81303
Number M.R. 13 A.G.	81303	Stopera Holding S.à r.l.	81307
NVNC S.A.	81303	Tokheim Luxco S.A.	81286
Odien Luxembourg S.à r.l.	81303	Tradefor International S.A.	81311
OIKOPOLIS Participations SA	81305	UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. ..	81311
Olympus Investment S.à r.l.	81304	UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. ..	81304
Olympus Investment S.à r.l.	81304	Watson Wyatt Luxembourg S.à r.l.	81312
Olympus Investment S.à r.l.	81304		
Online-Car	81304		
OREA Beauté S.à r.l.	81305		

Qundis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2577 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 168.732.

In the year two thousand and twelve, on the thirty-first of May.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Rowan Nominees Limited", a private limited company incorporated under the laws of England and Wales whose registered office is at 2 More London Riverside, London SE1 2AP, United Kingdom and which is registered with the Companies House under number 00712898 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a proxy, given on 30 May 2012;

The said proxy has been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary.

Such appearing party is the sole shareholder of "Qundis Luxembourg S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168732, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 4 May 2012, its articles of incorporation (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing and of article 13.1 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder decides to create the following classes of shares in the share capital of the Company, with such rights and obligations as set forth in the Articles:

- class "A" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class A Shares");
- class "B" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class B Shares");
- class "C" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class C Shares");
- class "D" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class D Shares");
- class "E" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class E Shares");
- class "F" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class F Shares");
- class "G" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class G Shares");
- class "H" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class H Shares");
- class "I" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class I Shares");
- class "J" shares having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class J Shares");

Second resolution

The Sole Shareholder decides to convert all the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares it holds in the share capital of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) as follows:

- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class A shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class B shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class C shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class D shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class E shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class F shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class G shares,
- one thousand three hundred eighty-nine (1,389) class H shares,
- one thousand three hundred eighty-eight (1,388) class I shares.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of nine hundred eighty-eight thousand five hundred euro (EUR 988,500.-), so as to bring it from its current amount of twelve thousand

five hundred euro (EUR 12,500.-) to one million one thousand euro (EUR 1,001,000.-), by creating and issuing one hundred nine thousand seven hundred twenty-three (109,723) new Class A Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class A Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class B Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class B Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class C Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class C Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class D Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class D Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class E Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class E Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class F Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class F Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class G Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class G Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-two (109,722) new Class H Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class H Shares"), one hundred nine thousand seven hundred twenty-three (109,723) new Class I Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class I Shares"), and one thousand (1,000) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "New Class J Shares", being together with the New Class A Shares, the New Class B Shares, the New Class C Shares, the New Class D Shares, the New Class E Shares, the New Class F Shares, the New Class G Shares, the New Class H Shares and the New Class I Shares, the "New Shares"), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles, and being issued with a total share premium of twenty-three million nine hundred ninety-nine thousand euro (EUR 23,999,000.-), whereof one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

The New Shares are then subscribed as follows:

a) ninety-three thousand fifty-six (93,056) new Class A Shares, ninety-three thousand fifty-six (93,056) new Class B Shares, ninety-three thousand fifty-six (93,056) new Class C Shares, ninety-three thousand fifty-five (93,055) new Class D Shares, ninety-three thousand fifty-five (93,055) new Class E Shares, ninety-three thousand fifty-six (93,056) new Class F Shares, ninety-three thousand fifty-five (93,055) new Class G Shares, ninety-three thousand fifty-five (93,055) new Class H Shares, ninety-three thousand fifty-six (93,056) new Class I Shares and one thousand (1,000) new Class J Shares to be subscribed by the Sole Shareholder.

Such new shares are to be paid up by a contribution in cash in the overall amount of twenty-three million four hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 23,487,500.-). The global amount of twenty-three million four hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 23,487,500.-) relating to the new shares subscribed by the Sole Shareholder is allocated as follows: eight hundred thirty-eight thousand five hundred euro (EUR 838,500) are allocated to the share capital of the Company and twenty-two million six hundred forty-nine thousand euro (EUR 22,649,000.-) are allocated to the share premium account of the Company, out of which fourteen million nine hundred ninety-nine thousand euro (EUR 14,999,000.-) are reserved to the Class J Shares for the purpose of article 17.3 of the Articles, whereof on the total share premium the amount of eighty-five thousand euro (EUR 85,000.-) is allocated to the legal reserve of the Company; and

b) sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class A Shares, sixteen thousand six hundred sixty-six (16,666) new Class B Shares, sixteen thousand six hundred sixty-six (16,666) new Class C Shares, sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class D Shares, sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class E Shares, sixteen thousand six hundred sixty-six (16,666) new Class F Shares, sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class G Shares, sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class H Shares, sixteen thousand six hundred sixty-seven (16,667) new Class I Shares to be subscribed by Qundis Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG ("Management KG"), having its registered office at Salvatorstraße 3, 80333 Munich, Germany, duly represented by Annick Braquet, previously named, by virtue of a proxy, given on 30 May 2012.

Such new shares are to be paid up by a contribution in cash in the amount of seven hundred thousand one hundred euro (EUR 700,100.-) and by a contribution in kind in the amount of seven hundred ninety-nine thousand nine hundred euro (EUR 799,900.-) (the "Contribution in Kind") consisting in part of unquestioned claims due for immediate payment held by Management KG, prenamed.

The global amount of one million five hundred euro (EUR 1,500,000.-) relating to the new shares subscribed by Management KG is allocated as follows: out of the contribution in cash in the total amount of seven hundred thousand one hundred euro (EUR 700,100.-), one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.-) is allocated to the share capital of the Company. The remaining part of the contribution in cash in the amount of five hundred fifty thousand one hundred euro (EUR 550,100.-) and the Contribution in Kind in the amount of seven hundred ninety-nine thousand nine hundred euro (EUR 799,900.-) is allocated to the share premium account of the Company, amounting to the global amount of one million three hundred fifty thousand euro (EUR 1,350,000.-), whereof the amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), taken out of the Contribution in Kind, is allocated to the legal reserve of the Company.

Therefore, the global contribution of twenty-four million nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 24,987,500) for the New Shares will be allocated as follows: nine hundred eighty-eight thousand five hundred euro (EUR 988,500.-) are allocated to the share capital of the Company and twenty-three million nine hundred ninety-nine thousand euro (EUR 23,999,000.-) are allocated to the share premium account of the Company (out of which fourteen million nine hundred ninety-nine thousand euro (EUR 14,999,000.-) are reserved to the Class J Shares for the purpose of article 17.3

of the Articles), whereof the amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-) is allocated to the legal reserve of the Company.

The proof of the existence of the contribution has been produced to the undersigned notary who expressly acknowledges it. Evidence of the Contribution in Kind by Management KG has been given to the undersigned notary by a copy of the valuation report established by the management of the Company. Said report has been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder and Management KG, as new subscriber (being collectively hereafter referred to as the "Shareholders") decide to amend Article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions, which shall henceforth read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at one million one thousand euro (EUR 1,001,000.-) represented by one million one thousand (1,001,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each divided into ten (10) classes, as follows:

- one hundred eleven thousand one hundred and twelve (111,112) class A shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class B shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class C shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class D shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class E shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class F shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class G shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class H shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class I shares, and
- one thousand (1,000) class J shares,

together referred to as the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles."

Fifth resolution

The Shareholders decide to fully restate the Articles of the Company, without changing the corporate object of the Company, in order to include especially new provisions relating to the management of the Company, to the transfer of shares, to distribution of profits and rights of classes of shares, which shall henceforth read as follows:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form – Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Qundis Luxembourg S.à r.l. " which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the sole manager of the Company (the "Sole Manager"), or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company (the "Board of Managers") is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers.

2.5 The Company may not have offices or branches outside the Grand Duchy of Luxembourg.

3. Art. 3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stocks, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any kind of assets and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any kind of assets and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; or (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg law without due authorisation.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at one million one thousand euro (EUR 1,001,000.-) represented by one million one thousand (1,001,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each divided into ten (10) classes, as follows:

- one hundred eleven thousand one hundred and twelve (111,112) class A shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class B shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class C shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class D shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class E shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class F shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class G shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class H shares,
- one hundred eleven thousand one hundred eleven (111,111) class I shares, and
- one thousand (1,000) class J shares,

together referred to as the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles.

5.2 The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders", and each a "Shareholder".

5.3 Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Shares shall be allocated to an available premium reserve which shall, in case of transfer or repayment of the outstanding amount of the premium for any reason, be reserved and attached to the respective holders of such Shares and otherwise be at the free disposal of the Company.

5.4 Without prejudice to article 6 of the Articles and any provisions which may be contained in a Shareholders' Agreement, the capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares as follows:

5.5.1 The share capital of the Company may be reduced first through the cancellation of all the shares in issue in the class J shares. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of the class J shares, such class J shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class J shares to an amount equivalent to their nominal value plus share premium plus accrued cumulative preferred dividend as described in article 17.

5.5.2 Then, if no class J shares are outstanding, the share capital of the Company may be further reduced through the redemption and cancellation of the classes A to I shares. In the case of repurchases and cancellations of classes A to I shares such cancellations and repurchases shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class I). In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the General Meeting of Shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.5.3 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.5.4 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the General Meeting of Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of article 16 of the Articles. The Total Cancellation Amount for each class of Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.6 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6. Art. 6. General terms applicable to new issues and transfers of Luxco securities. In case there is a Shareholders' Agreement and without prejudice to other provisions which may be contained in a Shareholders' Agreement, no LuxCo Securities shall be issued and no LuxCo Securities shall be transferred without the prior written consent of the Investor Shareholder, and unless the transferee either (i) is already a party to the Shareholders' Agreement or (ii) has already executed a declaration of adherence and, if so required by the Board of Managers, a declaration of acknowledgement and undertaking in accordance with the terms of such Shareholders' Agreement.

7. Art. 7. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8. Art. 8. Transfer of shares.

8.1 Subject to article 6, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law and of the Shareholders' Agreement and the remaining provisions of article 8 are without prejudice to such requirements.

8.2 The Shareholders are not permitted to transfer, assign, charge, pledge or otherwise encumber or create any interest in or right or claim to their LuxCo Securities (or to enter into any agreement or undertaking to do so) without the prior written consent of the Investor Shareholder other than (i) under circumstances that may be set out in a Shareholders' Agreement, in particular in circumstances of a drag-along or tag-along (both as may be provided for in a Shareholders' Agreement) or (ii) a transfer approved by the shareholders' meeting in accordance with the provisions of article 189 of the Law by the Shareholders owning at least threequarters of the Company's share capital.

Chapter III. - Management

9. Art. 9. Management.

9.1 The Company is managed by a board of managers (hereafter the "Board of Managers") which shall consist of at least three (3) members appointed by a resolution of the Shareholders as set out in the following and divided into two categories, respectively denominated "Category A Managers", being the non-Luxembourg based managers and "Category B Managers" being the Luxembourg based managers (without prejudice to other designations of the managers used in the Articles). The managers need not be Shareholders.

9.2 The Board of Managers shall consist of at least three (3) members of the Board Managers to be appointed by the general meeting of Shareholders out of a list of candidates provided by the Investor Shareholder, one of whom shall be

an ERISA Director, as set out under article 9.4 and out of which the Investor Shareholder may designate any number of such managers as "Investor Directors".

9.3 The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s). The person who nominates for appointment a member of the Board of Managers shall be entitled to request the dismissal of such member, to be decided by the Shareholders meeting and the Shareholders undertake to vote in favour of such dismissal, at any time and for any reason and with or without notice. A Board Member may resign on one month's notice by notice in writing to the Company.

9.4 The ERISA Investors, as such term may be defined in a Shareholders' Agreement, or the Investor Shareholder may from time to time and at any time by giving written notice to the Company nominate for appointment up to two persons out of which the general meeting of Shareholders shall appoint at least one of their choice as a member of the Board of Managers (the "ERISA Directors" and each an "ERISA Director").

9.5 The Investor Shareholder may appoint one or more observers to attend meetings of the Board of Managers.

9.6 Each designated Manager (including the ERISA Director) shall be entitled to a lump sum fee of EUR 50,000 (plus applicable VAT) per annum payable by the Company in four equal instalments on 1 January, 1 April, 1 July and 1 October in each calendar year. The fees shall be paid as compensation for services provided to the Company by the aforementioned Managers. With effect from and as a term of their appointment, each member of the Board appointed shall have the benefit of and be entitled to rely on the indemnity contained in article 14 below.

10. Art. 10. Powers of the sole manager or of the board of managers.

10.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

10.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

11. Art. 11. Representation of the Company.

11.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers or if the Board of Managers also comprises non-Luxembourg based Managers, at least one Category B Manager, or by the signature of any person to whom such power has been delegated either jointly by such Board Members or by the Board of Managers.

12. Art. 12. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

12.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager may delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

12.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

13. Art. 13. Meeting of the board of managers.

13.1 The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager and will be held in Luxembourg at the offices of the Company unless, upon proposal by the Investor Directors, it is decided to hold the meeting at some other place in Luxembourg. The Board of Managers may appoint a chairman.

13.2 Meetings of the Board of Managers shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year if practicable.

13.3 The meetings of the Board of Managers shall be called in writing, the place, date, time and agenda being indicated with at least five (5) Business Days' notice provided that: (i) such formalities shall not apply if all of the members of the Board of Managers waive them; and (ii) in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Managers, the notice can be reduced to one (1) Business Day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the notice period. Copies of all papers to be considered at the meeting shall be circulated with the notice.

13.4 Unless at least two (2) Investor Directors agree otherwise (including a Category B Manager), no matter may be raised at a meeting of the Board of Managers unless it was contained in the agenda referred to in article 13.3.

13.5 Absent members of the Board of Managers may be represented by any other members of the Board of Managers (provided that any Category B Manager may only be represented by another Category B Manager) by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another member of the Board of managers as his proxy. A member of the Board of Managers may also appoint another member of the Board of Managers to represent him by phone to be confirmed in writing. Experts and other persons can be invited by any Manager to be authorized by all present Managers, to participate in the meeting.

13.6 Minutes are to be kept of each meeting of the Board of Managers, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Managers. The minutes shall be signed by the designated chairman in Luxembourg.

13.7 Resolutions of the Board of Managers shall be adopted in meetings. However, resolutions of the Board of Managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences initiated in Luxembourg without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings provided that they are adopted unanimously. In particular, one or more members of the Board of Managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

13.8 A meeting of the Board of Managers shall be quorate if at least half of its members are present or represented, provided that at least two Investor Directors, including the ERISA Director or, in case two (2) ERISA Directors have been appointed, at least one ERISA Director and one Category B Manager, are present or represented.

13.9 If a meeting is not quorate, a new meeting of the Board of Managers with the same agenda is to be called observing the same convocation period and notification as set out in article 13.3 and in respect of which the same quorum requirements will apply.

13.10 Resolutions of the Board of Managers shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such meeting.

13.11 Extracts shall be certified by the designated chairman or by any person to whom the designated chairman delegates this task.

14. Art. 14. Board of managers indemnification.

14.1 The members of the Board of Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

14.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 14.3 below, every person who is, or has been, a member of the Board of Managers or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such a member of the Board of Managers or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgments, amounts paid in settlement and other liabilities.

14.3 No indemnification shall be provided to any member of the Board of Managers or officer:

14.3.1 against any liability to the Company or its Shareholders by reason of willful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

14.3.2 with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

14.3.3 in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

14.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any member of the Board of Managers or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such member of the Board of Managers or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

14.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defense of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article 14 shall, to the fullest extent permitted by law, be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or member of the Board of Managers, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article 14.

Chapter IV. General meeting of shareholders

15. Art. 15. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

15.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

16. Art. 16. Business year.

16.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Art. 17. Distribution right of shares.

17.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash or proceeds available for remittance be distributed.

17.3 The decision to distribute funds and/or to make a distribution in kind and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance article 15.7 above and in accordance with the following provisions:

- first the holders of class J shares are entitled to a cumulative preferred dividend equal to 10%, calculated on the aggregate of the total nominal amount of the class J shares plus the total amount of premium paid on and reserved to the class J shares, then,
- the holders of class A shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class A shares held by them, then,
- the holders of class B shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class B shares held by them, then,
- the holders of class C shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class C shares held by them, then,
- the holders of class D shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class D shares held by them, then,
- the holders of class E shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the class E shares held by them, then,
- the holders of class F shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the class F shares held by them, then
- the holders of class G shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the class G shares held by them, then
- the holders of class H shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the class H shares held by them, then
- the holders of class I shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution. Should the whole last outstanding class of A to I shares (by alphabetical order, e.g. class I shares) have been cancelled following its redemption, repurchase, cancellation or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (i.e. initially class I shares, then if no class I shares are outstanding, the class H shares, etc..).

17.4 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law.

17.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in article 17.3 before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

18. Art. 18. Dissolution and liquidation.

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

18.4 All liquidation proceeds available for distribution shall be allocated as follows:

18.4.1 first, repayment of any amounts outstanding under the Facilities Agreement (as defined in any Shareholders' Agreement) or other financial debt including bank debt of the Company;

18.4.2 payment of all third party costs, fees and expenses (including Managers' and Management KG reasonable advisor fees, as such terms are defined in any Shareholders' Agreement) in connection with the Exit (including the liquidation of any Group Company or other reorganisation transaction carried out as part of or following the Exit) and the Shareholders' equity investment in the Company which the Investor Shareholders have approved in writing as being appropriate to be borne by a Group Company;

18.4.3 repayment of any amount due or repayable under the shareholder loans and notes (including the Loan Notes), including accrued and unpaid interest or yield and (to the extent legally permissible) repayment of all amounts of principal and accrued and unpaid dividend or yield on the Class J Shares;

18.4.4 repayment of the issue price of the Shares (including any share premium or payment to capital reserves made in respect of such Shares) to each Shareholder (or its successor in title to such Share as the case may be), but excluding any amount already paid in respect of the Class J Shares under Clause 18.4.3; and

18.4.5 distribution of the remaining Exit proceeds among the Shareholders pro rata to their holdings of Shares, provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under any of Clauses 18.4.1 to 18.4.4 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto pro rata to their entitlements under that sub-Clause

Chapter VII. - Applicable law

19. Art. 19. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

20. Art. 20. Definitions. "Articles" has the meaning given to it in article 1 of the Articles;

"Available Amount" means in relation to the Shares the total amount of net profits attributable to the class of Shares (as determined in accordance with article 17 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to article 17 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled but reduced to the extent this correspond to available amounts in accordance with law by (i) any losses (included carried forward losses),

(ii) any fixed dividend payable to the classes of shares not being redeemed and cancelled and (iii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits attributable to the class of Shares in accordance with the provisions of article 17 of the Articles (including carried forward profits as determined for the relevant class of class of Shares in accordance with the provisions of article 17 of the Articles);

P = any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this correspond to available amounts in accordance with law;

L = losses (including carried forward losses);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;

"Business Day" means any day that is not a Saturday, Sunday or an official (federal) public holiday in Luxembourg, London or Germany and on which banks in Luxembourg, London and Germany are open for the transaction of commercial business;

"Company" has the meaning given to it in article 1 of the Articles;

"ERISA" means the US Employee Retirement Income Security Act of 1974 as amended, including the regulations issued thereunder;

"ERISA Directors" has the meaning given to it in article 9.4 of the Articles;

"Exit" has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

"Group Company" has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

"LuxCo Securities" has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

"Investor Shareholder" means a shareholder holding at least 50% of the Shares issued by the Company from time to time;

"Shareholders' Agreement" means an investment and shareholders agreement regarding investments in the Company that may be entered into, and may be amended from time to time, between, i.a., Shareholders and the Company;

"Shares" has the meaning given to it in article 5.1 of the Articles;

"Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the Shares so redeemed.

Sixth resolution

The Shareholders decide to appoint, with immediate effect and for an undetermined period, Mrs. Nadia Dziwinski and Mr. François Champon, being existing managers of the Company, as "Category B Managers" and Mrs. Nadia Dziwinski also as "ERISA Director" of the Company.

The Shareholders further decide to appoint the following persons as Category A Managers of the Company, with immediate effect and for an undetermined period:

- Justin von Simson, born on 5 September 1974 in Solihull, United Kingdom, with professional address at Salvatorstrasse 3, 80333 Munich.

- Philipp Wegener, born on 16 May 1979 in Berlin, Germany, with professional address at Salvatorstrasse 3, 80333 Munich.

The Shareholders resolve that further to the new appointments, the board of managers is composed as follows:

- Nadia Dziwinski, Category B Manager and ERISA Director

- François Champon, Category B Manager

- Justin von Simson, Category A Manager

- Philipp Wegener, Category A Manager

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 8,000.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente et un mai.

Par-devant le soussigné, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"Rowan Nominees Limited", une société à responsabilité limitée de droit anglais dont le siège social est situé au 2 More London, Riverside, Londres SE1 2AP, Royaume-Uni et qui est immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 00712898 (l'"Associé Unique"),

ici représenté par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration, donnée le 30 mai 2012.

Ladite procuration a été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné.

Une telle partie comparante est l'associé unique de "Qundis Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B168732, constituée en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2012, ses statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société"). Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

La comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, ainsi que modifiée, en vertu de laquelle un associé unique d'une société à responsabilité limitée doit exercer les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique sont actées dans des procès-verbaux ou prises par écrit et en vertu de l'article 13.1 des Statuts:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer les catégories de parts sociales suivantes dans le capital social de la Société, avec des droits tels que décrits dans les Statuts:

- Parts sociales de catégorie "A" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie A");
- Parts sociales de catégorie "B" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie B");
- Parts sociales de catégorie "C" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie C");
- Parts sociales de catégorie "D" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie D");
- Parts sociales de catégorie "E" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie E");
- Parts sociales de catégorie "F" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie F");
- Parts sociales de catégorie "G" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie G");
- Parts sociales de catégorie "H" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie H");
- Parts sociales de catégorie "I" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie I"); et
- Parts sociales de catégorie "J" ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie J");

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de convertir toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes qu'il détient dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) comme suit:

- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie A,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie B,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie C,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie D,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie E,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie F,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie G,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie H,
- mille trois cent quatre-vingt-neuf (1.389) Parts Sociales de Catégorie I, et
- mille trois cent quatre-vingt-huit (1.388) Parts Sociales de Catégorie J.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de neuf cent quatre-vingt-huit mille cinq cents Euros (EUR 988.500,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) à un million mille Euros (EUR 1.001.000,-), par la création et l'émission de cent neuf mille sept cent vingt-trois (109.723) nouvelles parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie E ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie G ayant

une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G"), cent neuf mille sept cent vingt-deux (109.722) nouvelles parts sociales de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H"), cent neuf mille sept cent vingt-trois (109.723) nouvelles parts sociales de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I") et mille (1.000) nouvelles parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie J", ensemble avec les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H et les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie I, les "Nouvelles Parts Sociales"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant les droits et obligations décrits dans les Statuts, et émises avec une prime d'émission totale de vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Euros (EUR 23.999.000,-) dont cent mille Euros (EUR 100.000,-) seront alloués à la réserve légale de la Société.

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

a) quatre-vingt treize mille cinquante-six (93.056) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, quatre-vingt treize mille cinquante-six (93.056) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, quatre-vingt treize mille cinquante-cinq (93.055) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, quatre-vingt treize mille cinquante-cinq (93.055) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, quatre-vingt treize mille cinquante-six (93.056) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, quatre-vingt treize mille cinquante-six (93.056) nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, quatre-vingt treize mille cinquante-cinq (93.055) nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, quatre-vingt treize mille cinquante-cinq (93.055) nouvelles Parts Sociales de Catégorie H, quatre-vingt treize mille cinquante-six (93.056) nouvelles Parts Sociales de Catégorie I et mille (1.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie J devant être souscrites par l'Associé Unique.

Ces nouvelles parts sociales seront payées par voie d'apport en numéraire d'un montant total de vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (EUR 23.487.500,-).

Le montant total de vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (EUR 23.487.500,-) liés aux nouvelles parts sociales souscrites par l'Associé Unique est alloué comme suit: huit cent trente-huit mille cinq cents Euros (EUR 838.500,-) sont alloués au capital social de la Société et vingt-deux millions six cent quarante-neuf mille Euros (EUR 22.649.000,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société, duquel le montant de quatorze millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille euros (EUR 14.999.000,-) est réservé aux Parts Sociales de Catégorie J pour les besoins de l'article 17.3 des Statuts, et du montant total de la prime le montant de quatre-vingt-cinq mille Euros (EUR 85.000,-) est alloué à la réserve légale de la Société; et

b) seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A, seize mille six cent soixante-six (16.666) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B, seize mille six cent soixante-six (16.666) nouvelles Parts Sociales de Catégorie C, seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie D, seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie E, seize mille six cent soixante-six (16.666) nouvelles Parts Sociales de Catégorie F, seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie G, seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie H et seize mille six cent soixante-sept (16.667) nouvelles Parts Sociales de Catégorie I devant être souscrites par Qundis Managementbeteiligungs GmbH & Co. KG ("Management KG"), ayant son siège social à Salvatorstraße 3, 80333 Munich, Allemagne, dûment représentée par Annick Braquet, précédemment nommée, en vertu d'une procuration, donnée le 30 mai 2012.

Ces nouvelles parts sociales seront payées par voie d'apport en numéraire d'un montant de sept cent mille cent Euros (EUR 700.100,-) et par voie d'apport en nature d'un montant de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (EUR 799.900,-) ("Apport en Nature") consistant en une partie d'une créance certaine due pour paiement immédiat détenue par Management KG, prénommé. Le montant total d'un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,-) est alloué comme suit: de l'apport en numéraire d'un montant total de sept cent mille cent Euros (EUR 700.100,-) cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) est alloué au capital social de la Société. La partie restante de l'apport en numéraire d'un montant de cinq cent cinquante mille cent Euros (EUR 550.100,-) et l'Apport en Nature d'un montant de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (EUR 799.900,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société, pour un montant global d'un million trois cent cinquante mille Euros (EUR 1.350.000,-), dont le montant de quinze mille Euros (EUR 15.000,-), pris sur l'Apport en Nature, est alloué à la réserve légale de la Société.

Par conséquent, l'apport total de vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Euros (EUR 24.987.500,-) pour les Nouvelles Parts Sociales sera alloué comme suit: neuf cent quatre-vingt huit mille cinq cents Euros (EUR 988.500,-) sont alloués au capital social de la Société et vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille Euros (EUR 23.999.000,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société (duquel le montant de quatorze millions neuf cent quatre vingt dix-neuf mille euros (EUR 14.999.000,-) est réservé aux Parts Sociales de Catégorie J pour les besoins de l'article 17.3 des Statuts), dont cent mille Euros (EUR 100.000,-) sont alloués à la réserve légale de la Société.

La preuve de l'existence des apports a été produite devant le notaire soussigné qui le reconnaît expressément. La preuve de l'Apport en Nature par Management KG a été donnée au notaire soussigné par une copie de rapport d'évaluation établi par la gérance de la Société. Un tel rapport a été signé ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné.

Quatrième résolution

Par suite des résolutions précédentes, l'Associé Unique et Management KG, en tant que nouveau souscripteur (ensemble désignés comme les "Associés") décident de modifier l'article 5.1 de la Société afin de refléter les décisions prises ci-dessus, qui sera dorénavant lu comme suit:

" Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à un million mille Euros (EUR 1.001.000,-) représenté par un million mille (1.001.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune divisé en dix (10) catégories de parts sociales, comme suit:

- cent onze mille cent douze (111.112) parts sociales de catégorie A,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie B,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie C,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie D,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie E,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie F,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie G,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie H,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie I, et
- mille (1.000) parts sociales de catégorie J,

Ensemble désignées comme étant les "Parts Sociales" et ayant les droits et obligations décrits dans les Statuts.

Cinquième résolution

Les Associés décident de refondre entièrement les Statuts de la Société, sans modifier l'objet social de la Société, afin d'inclure les nouvelles dispositions liées à la gérance de la Société, à la cession des Parts Sociales, à la distribution des bénéfices et les droits des catégories de parts sociales, qui sera dorénavant lu comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme- Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de " Qundis Luxembourg S.à r.l. " qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la " Société "), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la " Loi "), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les " Statuts ").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le gérant unique de la société (le "Gérant Unique") ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance de la Société (le " Conseil de Gérance ") est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société ne peut avoir des bureaux et des succursales en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

3. Art. 3. Objet. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation

ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit tout type d'actifs et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de tout type d'actifs et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, agent, cocontractant, trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à un million mille euros (1.001.000,- EUR) représenté par un million mille (1.001.000,-) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un euro (1,- EUR), divisées en dix (10) catégories définies comme suit:

- cent onze mille cent douze (111.112) parts sociales de catégorie A,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie B,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie C,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie D,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie E,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie F,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie G,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie H,
- cent onze mille cent onze (111.111) parts sociales de catégorie I, et
- mille (1.000) parts sociales de catégorie J.

désignées collectivement comme les "Parts Sociales" et ayant les caractéristiques et les droits attachés tels que définis dans les présents Statuts.

5.2 Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés" et chacun comme un "Associé".

5.3 Tout montant d'une prime d'émission versée en plus de la valeur nominale de toute Part Sociale sera alloué à une réserve de prime d'émission disponible qui, en cas de transfert ou de remboursement des sommes dues pour quelque raison que ce soit, sera réservée et attachée aux détenteurs respectifs de telles Parts Sociales et qui dans tous les autres cas sera à la libre disposition de la Société.

5.4 Sans préjudice de l'article 6 des Statuts et de toute autre disposition pouvant être contenue dans un Pacte d'Associés, le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales comme suit:

5.5.1 Le capital social de la Société peut être réduit tout d'abord par l'annulation de toutes les parts sociales de catégorie J en circulation. Dans le cas de la réduction du capital social par le rachat et l'annulation des parts sociales de catégorie J, lesdites parts sociales de catégorie J donnent droit à leurs détenteurs au prorata de leur détention desdites parts sociales de catégorie J à un montant équivalent à leur valeur nominale ainsi que toute prime d'émission et augmenté du dividende cumulatif préférentiel comme décrit à l'article 17.

5.5.2 S'il n'y a plus de parts sociales de catégorie J en circulation, le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation des parts sociales de catégorie A à I. En cas de rachat et annulation des parts sociales de catégorie A à I, lesdites annulations et rachats devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les parts sociales de catégorie I). Dans le cas d'une réduction de capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Part Sociale, ladite catégorie de Parts Sociales donne droit aux détenteurs au prorata de leur détention de la dite catégorie au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Associés) et les détenteurs des Parts Sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale pertinente détenue par eux et annulée.

5.5.3 La Valeur d'Annulation par Part Sociale est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie pertinente destinée à être rachetée et annulée.

5.5.4 Le Montant Total d'Annulation est fixé par le Conseil de Gérance et validé par l'Assemblée Générale des Associés sur la base des Comptes Intérimaires pertinents et conformément aux dispositions de l'article 16 des Statuts. Le Montant Total d'Annulation de chaque catégorie de Parts Sociales est égal au Montant Disponible de la catégorie en question à la date de son annulation, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés prise selon les modalités prévues pour une modification des Statuts, le Montant Total d'Annulation ne pouvant toutefois jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

5.6 Dès le rachat et l'annulation des Parts Sociales d'une catégorie déterminée de Parts Sociales, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et exigible par la Société.

6. Art. 6. Conditions générales applicables aux nouvelles émissions et aux transferts de titres Luxco.

6.1 Dans l'hypothèse où il existe un Pacte d'Associés et sans préjudice de toutes dispositions pouvant être contenues dans un tel Pacte d'Associés, aucun Titre LuxCo ne peut être émis ni transmis sans le consentement écrit préalable de l'Associé Investisseur, à moins que le cessionnaire ne soit (i) déjà partie au Pacte d'Associés ou (ii) qu'il ait déjà signé une déclaration d'adhésion, ainsi que, si cela est demandé par le Conseil de Gérance, un acte de reconnaissance et d'engagement conforme aux termes d'un tel Pacte d'Associés.

7. Art. 7. Indivisibilité des parts.

7.1 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

8. Art. 8. Transfert de parts.

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 6, les Parts Sociales détenues par chaque Associé ne sont transmissibles que moyennant le respect des articles 189 et 190 de la Loi et des dispositions contenues dans le Pacte d'Associés et les dispositions du présent article 8 sont sans préjudice du respect de ces exigences.

8.2 Les Associés ne sont pas autorisés à transférer, céder, gager, nantir ou grever de toute autre manière leurs Titres LuxCo, ni à faire porter sur eux un intérêt, un droit ou une créance, (ni à s'engager dans un contrat permettant ceci, ni à prendre l'engagement de le faire) sans le consentement écrit préalable de l'Associé Investisseur sauf (i) dans les circonstances pouvant être énoncées dans un Pacte d'Associés, en particulier dans des circonstances de sortie conjointe ou sortie forcée (les deux pouvant être prévues dans un Pacte d'Associés) ou (ii) si le transfert est agréé en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société, conformément à l'article 189 de la Loi.

Titre III. - Gérance

9. Art. 9. Gérance.

9.1 La Société est administrée par un conseil de gérance (ci-après le "Conseil de Gérance") constitué de trois (3) membres au moins nommés par une résolution des Associés selon les modalités décrites ci-après et divisés en deux catégories, désignés respectivement comme les "Gérants de Catégorie A", ceux-ci étant les gérants non basés au Lu-

xembourg, et les "Gérants de Catégorie B", ceux-ci étant les gérants basés au Luxembourg (sans préjudice des autres désignations des gérants utilisées dans les Statuts). Les gérants ne doivent pas nécessairement être des Associés.

9.2 Le Conseil de Gérance comprend au moins trois (3) membres du Conseil de Gérance nommés par l'assemblée générale des Associés parmi une liste de candidats fournie par l'Associé Investisseur, dont l'un sera un Gérant ERISA, comme défini à l'article 9.4, et l'Associé Investisseur pouvant désigner un nombre quelconque de ces gérants comme "Investisseurs Gérants".

9.3 Les gérants peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans juste motif, par une résolution du/des Associé (s). Les titulaires du droit de proposer des candidats à la nomination pour le poste de membre du Conseil sont également en droit de demander la révocation d'un tel membre, la décision étant prise par les Associés réunis en assemblée générale et les Associés s'engagent à voter en faveur d'une telle révocation, à tout moment, pour tout motif, avec ou sans préavis. Un membre du Conseil de Gérance peut démissionner avec un préavis écrit d'un mois adressé à la Société.

9.4 Les Investisseurs ERISA, comme ce terme peut être défini dans un Pacte d'Associés, ou l'Associé Investisseur peuvent proposer, périodiquement et à tout moment en délivrant un avis écrit à la Société, pour nomination jusqu'à deux personnes parmi lesquelles l'assemblée générale des Associés nommera au moins un candidat de son choix comme membre du Conseil de Gérance (les "Gérants ERISA", et chacun individuellement un "Gérant ERISA").

9.5 L'Associé Investisseur est en droit de nommer un ou plusieurs observateurs pour assister aux réunions du Conseil de Gérance.

9.6 Chaque Gérant désigné (y compris le Gérant ERISA) aura droit à un honoraire forfaitaire de EUR 50.000,- (ainsi que la TVA applicable) par an payable par la Société en quatre versements égaux le 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre de chaque année calendaire. Les honoraires devront être payés comme rémunération des services fournis à la Société par les Gérants susmentionnés. Chaque membre du Conseil nommé bénéficiera de et aura le droit de bénéficier de l'indemnité mentionnée à l'article 14 ci-dessous à partir de et jusqu'à leur nomination.

10. Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

10.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Représentation de la société.

11.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux gérants, ou si le Conseil de Gérance comprend également des Gérants non résidents luxembourgeois, la signature d'au moins un Gérant de Catégorie B, ou par la signature unique de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué, soit conjointement par deux gérants comme décrit cidessus, soit par le Conseil de Gérance.

12. Art. 12. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

12.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, tout Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

12.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, tout Gérant déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) dudit mandataire, la durée de son mandat ainsi que toutes les autres conditions propres à son mandat.

13. Art. 13. Réunion du conseil de gérance.

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant et seront tenues à Luxembourg dans les locaux de la Société, à moins qu'il soit décidé, sur proposition des Investisseurs Gérants, de les tenir en un autre lieu à Luxembourg. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

13.2 Les réunions du Conseil de Gérance sont tenues aussi souvent que les affaires de la Société le requièrent, mais au minimum et dans la mesure du possible à chaque trimestre de l'année calendaire.

13.3 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par notification écrite avec mention du lieu, de la date, de l'heure et de l'ordre du jour, au moins cinq (5) Jours Ouvrables à l'avance, étant précisé que: (i) ces formalités ne sont pas applicables si tous les membres du Conseil de Gérance y renoncent; et (ii) en cas d'urgence dûment motivée dans les résolutions du Conseil, le délai de convocation peut être réduit à un (1) Jour Ouvrable. Le délai de convocation court à compter du jour suivant le jour d'envoi de la convocation. Le jour de la réunion n'est pas comptabilisé dans ce délai. Des copies de tous les documents devant être étudiés lors de la réunion seront communiquées avec la notification.

13.4 Aucun point ne figurant pas à l'ordre du jour mentionné à l'article 13.3 ne pourra être soulevé lors de la réunion du Conseil de Gérance, sauf à ce que deux (2) Investisseurs Gérants (comprenant un Gérant de Catégorie B) au moins en décident autrement.

13.5 Tout membre absent du Conseil de Gérance peut se faire représenter par tout autre membre du Conseil de Gérance (étant entendu que tout Gérant de Catégorie B ne puisse uniquement être représenté par un autre Gérant de Catégorie B), en le nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre comme son repré-

sentant. Un membre du Conseil de Gérance peut aussi nommer par téléphone un autre membre du Conseil de Gérance pour le représenter, sous réserve de confirmation ultérieure par écrit. Des experts et autres personnes peuvent être invités par tout Gérant à être autorisés par tous les Gérants présents à participer à la réunion.

13.6 Il sera tenu procès-verbal de chaque réunion du Conseil de Gérance, précisant le lieu et la date de la réunion, les personnes présentes, les points à l'ordre du jour et le contenu essentiel des décisions du Conseil de Gérance. Le procès-verbal est signé par le président désigné à Luxembourg.

13.7 Les décisions du Conseil de Gérance sont prises dans le cadre de réunions. Toutefois, le Conseil de Gérance pourra prendre des décisions hors réunion physique, par écrit ou par télécopie ou par e-mail ou lors de conférences téléphoniques ou vidéo, initiées de Luxembourg, sans que les formalités de convocation définies dans les présents Statuts n'aient à être respectées, lorsque ces décisions sont prises unanimement. En particulier, un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire en provenance de Luxembourg permettant à plusieurs personnes participantes de communiquer entre elles.

13.8 Le quorum est atteint pour une réunion du Conseil de Gérance si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée, sous réserve qu'au moins deux (2) Investisseurs Gérants incluant le Gérant ERISA soient présents ou représentés, ou dans le cas où deux (2) Gérants ERISA auraient été nommés, qu'au moins un Gérant ERISA, et un Gérant de Catégorie B soient présents ou représentés.

13.9 Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion du Conseil de Gérance avec le même ordre du jour devra être convoquée, en respectant les mêmes délais et formalités de convocation que ceux détaillés à l'article 13.3, et pour laquelle les mêmes conditions de quorum seront exigées.

13.10 Les décisions du Conseil de Gérance seront prises à la majorité simple des votes de ses membres présents ou représentés à une telle réunion.

13.11 Les extraits seront certifiés par le président désigné ou par toute personne désignée par le président désigné pour le représenter à cette fin.

14. Art. 14. Indemnisation des membres du conseil de gérance.

14.1 Les membres du Conseil de Gérance ne seront pas personnellement tenus responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs mandats.

14.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 14.3 ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un membre du Conseil de Gérance ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par lui en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire dans laquelle il serait impliqué en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été membre du Conseil ou fondé de pouvoir, ainsi que pour tous les montants, qu'il aurait payé ou supporté afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et d'autres montants.

14.3 Aucune indemnisation ne sera due à un membre du Conseil de Gérance ou à un fondé de pouvoir:

14.3.1 en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison de fraude, d'abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

14.3.2 pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

14.3.3 en cas d'accord, à moins que cet accord n'ait été approuvé par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

14.4 Le droit d'être indemnisé tel que prévu ici sera séparable, n'affectera pas un quelconque autre droit auquel tout membre du Conseil de Gérance ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être membre du Conseil de Gérance ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les gérants et fondés de pouvoir, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

14.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article 14 seront avancées, dans la mesure de ce qui est autorisé par la loi, par la Société avant toute décision finale sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou du membre du Conseil de Gérance, de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article 14.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

15. Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés votes.

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

16. Art. 16. Exercice social.

16.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Art. 17. Droit de distribution des parts.

17.1 Sur le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent seront prélevés et alloués pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social de la Société.

17.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société, et dans la mesure de ce qui est permis par la loi et les présents Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.3 La décision de distribuer des fonds et/ou de procéder à une distribution en nature et la détermination du montant de la distribution seront prises par les Associés en conformité avec l'article 15.7 ci-dessus ainsi qu'avec les dispositions suivantes:

- en premier lieu, les détenteurs de parts sociales de catégorie J ont le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif équivalent à 10% calculés sur l'ensemble du montant nominal total des parts sociales de catégorie J ainsi que la prime d'émission payée dessus et réservée aux parts sociales de catégorie J, ensuite,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie A détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie B ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie B détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie C ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie C détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie D ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie D détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie E ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie E détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie F ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie F détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie G ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie G détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie H ont le droit de recevoir des dividendes pour l'exercice en question d'un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) de la valeur nominale des parts sociales de catégorie H détenues par eux, puis,

- les détenteurs de parts sociales de catégorie I ont le droit de recevoir le restant des dividendes à distribuer. Si au moment de la distribution, la dernière catégorie de parts sociales de A à I (dans l'ordre alphabétique, par exemple la catégorie I) a été annulée en raison du rachat ou de l'annulation des parts sociales correspondantes ou pour toute autre raison, le reste du dividende sera attribué à la dernière catégorie de parts sociales précédente dans l'ordre alphabétique inverse (par exemple initialement la catégorie de parts sociales I, puis s'il n'y a plus de parts sociales de catégorie I, les parts sociales de catégorie H, etc.).

17.4 En tout état de cause, la distribution de dividendes et le rachat de Parts Sociales ne pourront être réalisés que dans la mesure où la Société dispose de sommes disponibles à la distribution au sens de la Loi et en conformité avec toutes les autres dispositions légales applicables.

17.5 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés en conformité avec les dispositions de distribution spécifiques prévues à l'article 17.3 avant la fin de l'exercice financier sur la base d'une déclaration de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, lorsqu'une telle restriction est applicable, les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice financier, augmentés des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve devant être établie conformément à la Loi ou à ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas à des profits réellement réalisés seront remboursés par l'/les Associé(s).

Titre VI. - Liquidation

18. Art. 18. Dissolution et liquidation.

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

18.4 Tout produit de liquidation sera distribué conformément aux dispositions suivantes:

18.4.1 d'abord par le remboursement de tous montants restants en vertu des Contrats de Crédit (tel que défini dans tout Pacte d'Associés) ou autre dette financière y compris les dettes bancaires de la Société;

18.4.2 le paiement de tous frais, honoraires et dépenses des tiers (y compris les honoraires des Gérants et les honoraires raisonnables du conseil de Management KG, comme ces termes sont définis dans tout Pacte d'Associés) en lien avec la Sortie (y compris la liquidation de toute Société du Groupe ou autre transaction de réorganisation menée dans le cadre de ou suivant la Sortie) et les investissements en capital des Associés dans la Société que les Associés Investisseurs ont approuvés par écrit comme étant appropriés si pris en charge par une Société du Groupe;

18.4.3 le remboursement de tout montant du ou remboursable en vertu de prêts d'associés et notes (y compris les Loan Notes), y compris les intérêts impayés et augmentés ou les produits et (dans la mesure légalement permise) le remboursement de tous montants des dividendes principaux, cumulés ou impayés ou produits sur les Parts Sociales de Catégorie J;

18.4.4 le remboursement du prix d'émission des Parts Sociales (y compris toute prime d'émission ou paiement des réserves de capital réalisées à l'égard desdites Parts Sociales) à chaque Associé (ou son successeur à ladite Part Sociale selon le cas), mais en excluant tout montant déjà payé à l'égard des Parts Sociales de Catégorie J en vertu de la Clause 18.4.3; et

18.4.5 la distribution des produits de Sortie restants entre les Associés au pro rata de leurs détentions des Parts Sociales,

étant entendu que dans la mesure où les produits ne suffisent pas pour tous les paiements dus en vertu des Clauses 18.4.1 à 18.4.4, ils devront être payés aux personnes concernées y étant autorisées au pro rata de leur droits en vertu de cette sous-Clause.

Titre VII. - Loi applicable

19. Art. 19. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

20. Art. 20. Définitions. "Associé Investisseur" signifie un associé détenant au moins 50% des Parts Sociales émises par la Société, à un moment donné;

"Compte Intérimaire" signifie les comptes intermédiaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires pertinente;

"Date des Comptes Intérimaires" signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation des catégories de Parts Sociales désignées;

"ERISA" signifie le "US Employee Retirement Income Security Act" de 1974, tel que modifié, y compris ses règlements d'application;

"Gérant ERISA" a le sens défini à l'article 9.4 des présents Statuts;

"Jour ouvrable" signifie tout jour qui n'est ni un samedi, ni un dimanche, ni un jour férié (fédéral) officiel à Luxembourg, à Londres ou en Allemagne, et auquel les banques à Luxembourg, à Londres et en Allemagne sont ouvertes pour les opérations commerciales;

"Montant disponible" signifie, en relation avec les Parts Sociales, le total des bénéfices nets de la Société (incluant les profits reportés) attribuables à une catégorie de Parts Sociales (tel que déterminé conformément à l'article 17 des Statuts) dans la mesure où les Associés seraient habilités à recevoir une distribution de dividendes conformément à l'article 17 des Statuts, augmenté par (i) toute réserves librement distribuables (en ce compris la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales devant être annulée, mais réduit, dans la mesure où cela correspond à des fonds distribuables conformément à la loi, par (i) toutes pertes (pertes reportées incluses), (ii) tout dividende fixe payable sur toute catégorie de parts sociales n'étant pas rachetées ou annulées et (iii) toute somme devant être placée dans la/des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou de ces Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires concernés (afin d'éviter de doute, sans quelconque compte double) pour que:

$$AA = (NP+P+CR) -(L+LR)$$

Par lequel:

AA = le Montant Disponible;

NP = bénéfices nets attribuables à une catégorie de Parts Sociales conformément à l'article 17 des Statuts (incluant les profits reportés, tel que déterminé pour une catégorie de Parts Sociales concernée conformément à l'article 17 des Statuts);

P = toute réserve librement distribuable;

CR = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales devant être annulée, dans la mesure où cela correspond à des fonds distribuables conformément à la loi;

L = pertes (pertes reportées incluses);

LR = toutes sommes devant être placées dans la/des réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts;

"Montant Total d'Annulation" signifie le montant devant être payé comme prix de rachat des Parts Sociales rachetées;

"Pacte d'Associés" signifie tout accord d'investissement et entre d'associés, concernant les investissements de la Société, et qui pourrait être conclu, et modifié de temps à autre, entre notamment la Société et les Associés;

"Parts Sociales" a le sens défini à l'article 5.1 des présents Statuts;

"Société" a le sens défini à l'article 1 des présents Statuts;

"Société du Groupe" signifie toute société, tout partenariat ou toute autre forme sociale au sein du Groupe;

"Sortie" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Associés;

"Statuts" a le sens défini à l'article 1 des présents Statuts;

"Titres LuxCo" a le sens défini au sein du Pacte d'Associés."

Sixième résolution

Les Associés décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Mme Nadia Dziwinski et M. François Champon, étant des gérants existants de la Société, en tant que "Gérants de Catégorie B" et Mme Nadia Dziwinski également en tant que "Directeur ERISA" de la Société.

Les Associés décident également de nommer les personnes suivantes en tant que Gérants de Catégorie A de la Société, avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- Justin Von Simson, né le 5 septembre 1974 à Solihull, Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, et

- Philipp Wegener, né le 16 mai 1979 à Berlin, Allemagne, ayant pour adresse professionnelle Salvatorstrasse 3, 80333 Munich, et

Les Associés décident que suite aux nouvelles nominations, le conseil de gérance est composé comme suit:

- Nadia Dziwinski, Gérante de Catégorie B, Directeur ERISA
- François Champon, Gérant de Catégorie B
- Justin Von Simson, Gérant de Catégorie A
- Philipp Wegener, Gérant de Catégorie A

Coûts et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à EUR 8.000.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juin 2012. Relation: LAC/2012/25266. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Référence de publication: 2012067065/1140.

(120095110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2012.

ML Ray Co-Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 107.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2012.

Référence de publication: 2012067657/11.

(120096231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Tokheim Luxco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 169.223.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of May.

Before the undersigned, Me Léonie GRETHEN, a notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Motion Equity Partners, a société anonyme organized under the laws of France with a share capital of EUR 715,080, whose registered office is at 47, avenue Georges V, 75008 Paris, registered with the Commerce and Companies Registry under number 393 450 093 RCS Paris acting as management company of COGNETAS IIA, a fonds commun de placement à risque established under the laws of France, here represented by Mrs Mireille Fervail, employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

2. Motion Equity Partners, a société anonyme organized under the laws of France with a share capital of EUR 715,080, whose registered office is at 47, avenue Georges V, 75008 Paris, registered with the Commerce and Companies Registry under number 393 450 093 RCS Paris acting as management company of COGNETAS IIB, a fonds commun de placement à risque established under the laws of France,

here represented by Mrs Mireille Fervail, employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal. After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name – Registered office – Object – Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Tokheim Luxco S.A” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital once or more up to one million euro (EUR 1,000,000), by the issue of one million (1,000,000) new shares, having the same rights as the existing shares;

(ii) limit or withdraw the shareholders’ preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
- (ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

III. Management – Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, their remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for reappointment at the expiry of their term of office. The General Meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, provided that if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one (1) class A director and one (1) class B director votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote, except if the Board is composed of one or several class A directors and one or several class B

directors. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

7.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors or, if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one (1) class A director and one (1) class B director, by the joint signature of any class A director and any class B director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

Art. 9. Liability of the directors. The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting. (vii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(ix) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits supervision

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of May of each year and ends on the thirty (30) of April of the year after.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, directors and statutory auditors] to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditors shall then prepare a report setting out their proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of September of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 13. Auditors.

13.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution – Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators,

who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures.

Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty (30) of April 2013.

Subscription and payment

Motion Equity Partners, acting as management company of COGNETAS IIA, represented as stated above, subscribes for five thousand five hundred and five (5,505) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of five thousand five hundred and five euro (EUR 5,505).

Motion Equity Partners, acting as management company of COGNETAS IIB, represented as stated above, subscribes for twenty-five thousand four hundred ninety-five (25,495) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty-five thousand four hundred ninety-five euro (EUR 25,495)

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately twelve hundred euro (EUR 1,200.00).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company for a period of six (6) years:

- Mireille Fervail, born on August 21, 1953 in Jemappes (Belgium), having her professional address at 14-16 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Simon Henin, born on July 29, 1975 in Liège (Belgium) having his professional address at 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg;

- Christophe Ponticello, born on August 20, 1980 in Thionville (France) having his professional address at 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg.

2. Ernst & Young Luxembourg, S.A. whose registered office is at 7 Rue Gabriel Lippmann - Parc d'Activité Syrdall 2 L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg is appointed as external auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period of six (6) years.

3. The registered office of the Company is located at 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above. After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representatives of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil douze, le seizième jour de mai.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Motion Equity Partners, une société anonyme régie par les lois de France, ayant un capital social de EUR 715.080, dont le siège social est au 47, avenue Georges V, 75008 Paris, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 393 450 093 RCS Paris agissant comme société de gestion de COGNETAS IIA, un fonds commun de placement à risque régi par les lois de France; représentée par Mme Mireille Fervail, salariée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Motion Equity Partners, une société anonyme régie par les lois de France, ayant un capital social de EUR 715.080, dont le siège social est au 47, avenue Georges V, 75008 Paris, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 393 450 093 RCS Paris agissant comme société de gestion de COGNETAS IIB, un fonds commun de placement à risque régi par les lois de France;

représentée par Mme Mireille Fervail, salariée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination – Siège social – Objet – Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Tokheim Luxco S.A" (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital – Actions**Art. 5. Capital.**

- 5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 5.3. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:
- (i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur d'un million d'euros (EUR 1.000.000), par l'émission d'un million (1.000.000) nouvelles actions, ayant les mêmes droits que les actions existantes;
 - (ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et
 - (iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

Art. 6. Actions.

- 6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.
- 6.2. Les actions sont et resteront sous forme nominative.
- 6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.
- 6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:
- (i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou
 - (ii) par un quelconque mandataire de la Société, suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
- 6.5. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'actions.
- 6.6. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

III. Gestion – Représentation**Art. 7. Conseil d'administration.**

- 7.1. Composition du conseil d'administration
- (i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.
 - (ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B. (iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.
 - (iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.
 - (v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.
 - (vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.
- 7.2. Pouvoirs du conseil d'administration
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
 - (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés pourvu qu'au cas où les actionnaires ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B votent en faveur de la décision. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix, sauf si le Conseil se compose d'un ou de plusieurs administrateurs de classe A et d'un ou de plusieurs administrateurs de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs ou, au cas où les actionnaires ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B).

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblée générale des actionnaires

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (chacune une Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

(iii) Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(iv) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(v) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(vi) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations. (vii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(viii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(ix) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(x) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(xi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté. (xii) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(xiii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et

(iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices – Contrôle

Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) mai de chaque année et se termine le trente (30) avril de l'année suivante.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de septembre de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 13. Commissaires /Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation

cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution – Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 30 avril 2013.

Souscription et libération

Motion Equity Partners, agissant comme société de gestion de COGNÉTAS IIA, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille cinq cent cinq (5.505) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro

(EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq mille cinq cent cinq euros (EUR 5.505).

Motion Equity Partners, agissant comme société de gestion de COGNETAS IIB, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quinze (25.495) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 25.495).

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans:
 - Mireille Fervail, née le 21 août 1953 à Jemappes (Belgique) avec adresse professionnelle au 14-16 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 - Simon Henin, né le 29 juillet 1975 à Liège (Belgique) avec adresse professionnelle au 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 - Christophe Ponticello, né le 20 août 1980 à Thionville (France) avec adresse professionnelle au 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Ernst & Young Luxembourg, S.A. dont le siège social est au 7 Rue Gabriel Lippmann - Parc d'Activité Syrdall 2 L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg est nommé en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée de six (6) ans.
3. Le siège social de la Société est établi au 124 boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: Fervail, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2012. Relation: LAC/2012/24069. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2012.

Référence de publication: 2012067143/611.

(120095029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2012.

Molson Coors Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.671.

Il résulte des résolutions de l'associé unique tenues en date du 6 juin 2012 que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission de la Gérante de catégorie A à compter du 23 mai 2012:
 - Madame Sue Albion, née le 10 août 1972 à Ulverston, au Royaume-Uni, et ayant pour adresse professionnelle 137, High Street, GB-CE 14 1JZ Burton-on-Trent, Staffordshire, Royaume-Uni.
2. Nomination du Gérant de catégorie A pour une durée indéterminée à compter du 23 mai 2012:
 - Monsieur Wessel Cornelius Booyesen, né le 19 mai 1976 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et ayant pour adresse professionnelle 137, High Street, Burton on Trent, DE14 1JZ England, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Martinus C.J. Weijermans
Gérant B

Référence de publication: 2012067658/19.

(120096476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Monroe Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 161.736.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Charles Ruggieri
Administrateur Unique

Référence de publication: 2012067660/12.

(120096616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Moventum S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 75.930.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Référence de publication: 2012067662/10.

(120096083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Monroe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.420.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Paul Boban
Administrateur

Référence de publication: 2012067661/12.

(120096005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

MRM Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.911.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067664/10.

(120096693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

MSH Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 38.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 154.878.

EXTRAIT

En date du 7 juin 2012, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Steven GORELIK, Harvey SAWIKIN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Pour MSH Holdings 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2012067666/18.

(120096268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Regent House (Brentwood) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 140.401.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales signée le 11 juin 2012 que l'associé unique de la société Regent House (Brentwood) S.à r.l. est désormais la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, Longwalk, avec siège social sis au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.166.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067721/14.

(120096612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Neo Liquidation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 163.609.

L'adresse professionnel de Lars Frankfelt a été transféré à 23-27 Seaton Place St Helier Jersey JE2 3QL.

Pour Neo Liquidation S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2012067673/11.

(120096028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

MWHAA ! S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8180 Kopstal, 6, Montée de Bridel.

R.C.S. Luxembourg B 158.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067669/10.

(120096237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Naco Holdings-1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.651.

—
EXTRAIT

En date du 7 juin 2012, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Steven GORELIK, Harvey SAWIKIN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Pour Naco Holdings-1 S.à r.l.

Référence de publication: 2012067670/18.

(120096270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Naco Holdings-2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.434.

—
EXTRAIT

En date du 7 juin 2012, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Steven GORELIK, Harvey SAWIKIN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Pour Naco Holdings-2 S.à r.l.

Référence de publication: 2012067671/18.

(120096271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Naco Holdings-3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.436.

—
EXTRAIT

En date du 7 juin 2012, l'associé unique de la Société a nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat:

Monsieur Marc LIESCH, né le 22 juillet 1954 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Steven GORELIK, Harvey SAWIKIN, James PASSIN et Marc LIESCH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Pour Naco Holdings-3 S.à r.l.

Référence de publication: 2012067672/18.

(120095891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Neucol Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 160.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012067675/9.

(120095996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

New Finder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 133.981.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

Référence de publication: 2012067676/10.

(120095957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Nordea Investment Funds Company I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 30.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Nordea Investments Funds Company I S.A.

Référence de publication: 2012067678/11.

(120096558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

RCS Management (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 103.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012067728/14.

(120096569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

New Castello S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 19, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 150.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067681/10.

(120096458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Nordea Investment Funds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 31.619.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Nordea Investment Funds S.A.

Référence de publication: 2012067679/11.

(120096572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Nilkarnak S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 108.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012067682/9.

(120096604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

NKS Fortune S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N.K.S. FORTUNE S.A.

R. BARBIER / S. BOULHAIS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012067684/12.

(120095941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Diadeis Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 15, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 49.686.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 juin 2012.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2012067686/11.

(120096751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Oven LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.030.491,90.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 143.942.

L'adresse professionnel de Lars Frankfelt a été transféré à 23-27 Seaton Place St Helier Jersey JE2 3QL.

Pour Oven LuxCo S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2012067697/11.

(120096027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Number M.R. 13 A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 94.785.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 29 mars, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- NUMBER M.R.13 AG, avec siège social à L-2320 LUXEMBOURG, 55 Bvd de la Pétrusse, B94785

Le même jugement a nommé juge commissaire Me Carole BESCH Juge et liquidateur Me Fatiha RAZZAK, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 16/4/2012 au greffe de la 6^{ème} chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
22, rue Marie-Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Maître FATIHA RAZZAK

Référence de publication: 2012067685/20.

(120096438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

NVNC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 130.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012067689/9.

(120096559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Odien Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 139.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12.06.2012. Christina Horf.

Référence de publication: 2012067690/10.

(120096473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Semeraro Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 150.488.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 14 mai 2012 au siège social de la société

Le mandat de la personne chargée du contrôle des comptes venant à échéance, l'assemblée décide de ne pas le reconduire et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012:

Personne chargée du contrôle des comptes:

- H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social à 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.238, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067765/15.

(120096376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Olympus Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 121.183.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012067691/9.
(120096308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Olympus Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 121.183.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012067692/9.
(120096309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Olympus Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 121.183.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012067693/9.
(120096310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Online-Car, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, 4, allée John W. Léonard.
R.C.S. Luxembourg B 103.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012067694/10.
(120096287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Signature.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 58.535.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2012

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2013:
- * M. Thomas Wels, Président du conseil d'administration, Talacker 24, CH-8001, Zurich, Suisse.
 - * M. Markus Krämer, Membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
 - * M. Pierre-Antoine Boulat, membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
 - * M. René Mottas, Membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Vitali Schetle / Mathias Welter
Director / Associate Director

Référence de publication: 2012067838/17.

(120096143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

OIKOPOLIS Participations SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 113.876.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 12 juin 2012.
Référence de publication: 2012067698/10.
(120096394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

OREA Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 17, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 72.809.

Les comptes annuels du 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2012067700/9.
(120096406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Orsay-Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 90.130.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour la société ORSAY-RE
AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.
Référence de publication: 2012067703/11.
(120096517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Pharmalux International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 150.615.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Georges DASSONVILLE.
Référence de publication: 2012067704/10.
(120096757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

RC II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 137.968.

Im Jahr zweitausendundzwölf, am neunundzwanzigsten Mai;
Vor Uns, Notar Maître Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,
haben sich die Gesellschafter der Gesellschaft RC II S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), mit Sitz in 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach und eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B 137.968 (die "Gesellschaft"), zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengefunden.
Die Gesellschaft wurde vor dem Notar Jean SECKLER, mit Amtssitz in Junglinster, Großherzogtum Luxemburg, durch Urkunde vom 7. April 2008, veröffentlicht im Amtsblatt Luxemburg ("Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations") unter Nummer 1192 vom 16. Mai 2008, gegründet, und deren Satzung mehrmals abgeändert, zuletzt aufgrund einer Urkunde vom 26. März 2012, aufgenommen durch die Notarin Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Frau Mevlüde-Aysun TOKBAG, Rechtsanwältin, geschäftsansässig in Luxemburg, eröffnet, welche Herrn Matthias SCHMIDT, Rechtsanwalt, geschäftsansässig in Luxemburg, zum Sekretär ernennt. Die Versammlung wählt Frau Fleur MARCHAL, Avocat, geschäftsansässig in Luxemburg, zum Stimmzähler.

Der, wie vorbezeichnet zusammengesetzte Verwaltungsvorstand erstellt eine Anwesenheitsliste, welche nach "ne varietur" Unterzeichnung durch die Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter, den Verwaltungsvorstand und dem unterzeichnenden Notar, dieser Urkunde zusammen mit den Vollmachten als Anlage zum Zwecke der gemeinsamen Hinterlegung bei den Registrierungsbehörden beigelegt bleibt.

Der Vorsitzende erklärt und bittet den Notar, Nachfolgendes zu beurkunden:

I. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche Gesellschafter, welche zusammen das gesamte Gesellschaftskapital in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteilen, mit einem Nennwert von jeweils fünfundzwanzig Euro (25.- EUR), halten, bei der gegenwärtigen außerordentlichen Gesellschafterversammlung anwesend oder ordnungsgemäß vertreten sind.

II. Alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, Kenntnis von der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass keine formale Einberufung der Gesellschafter als erforderlich erachtet wird.

III. Die gegenwärtige außerordentliche Gesellschafterversammlung ist demnach wirksam zusammengetreten und kann somit über sämtliche Punkte der nachstehenden Tagesordnung wirksam beraten.

IV. Die außerordentliche Gesellschafterversammlung hat sich mit folgender Tagesordnung zu befassen:

1. Abänderung des Artikels 6. der Satzung der Gesellschaft, dass dieser wie folgt lautet:

“ **Art. 6.** Vorbehaltlich der Bestimmungen des nachfolgenden Satzes 2 können Geschäftsanteile der Gesellschaft unter den Gesellschaftern frei, und an Nicht-Gesellschafter ausschließlich mit Zustimmung von Gesellschaftern, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals repräsentieren, übertragen werden.

Über die Geschäftsanteile kann nur mit vorheriger schriftlicher Zustimmung des gemäß § 70 VAG deutschen Rechts bestellten Treuhänders der R+V Lebensversicherung AG oder seines Stellvertreters sowie nur mit vorheriger schriftlicher Zustimmung des gemäß § 70 VAG deutschen Rechts bestellten Treuhänders der R+V Pensionsversicherung a.G. oder seines Stellvertreters verfügt werden.”.

2. Verschiedenes.

Nach Beratung fasst die außerordentliche Gesellschafterversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt Artikel 6 der Satzung der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

“ **Art. 6.** Vorbehaltlich der Bestimmungen des nachfolgenden Satzes 2 können Geschäftsanteile der Gesellschaft unter den Gesellschaftern frei, und an Nicht-Gesellschafter ausschließlich mit Zustimmung von Gesellschaftern, welche mindestens fünfundsiebzig Prozent des Kapitals repräsentieren, übertragen werden.

Über die Geschäftsanteile kann nur mit vorheriger schriftlicher Zustimmung des gemäß § 70 VAG deutschen Rechts bestellten Treuhänders der R+V Lebensversicherung AG oder seines Stellvertreters sowie nur mit vorheriger schriftlicher Zustimmung des gemäß § 70 VAG deutschen Rechts bestellten Treuhänders der R+V Pensionsversicherung a.G. oder seines Stellvertreters verfügt werden.”

Da alle Tagesordnungspunkte abgehandelt worden sind und kein weiterer Beratungsbedarf besteht, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Kosten

Die Aufwendungen, Kosten, Gebühren und Nebenkosten jeglicher Art, die der Gesellschaft durch die hier vorliegende Urkunde entstanden sind, werden auf ungefähr EUR 1.200.- geschätzt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung der Urkunde gegenüber den Komparenten, haben diese die vorliegende Urkunde zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M.-A. TOLBAG, M. SCHMIDT, F. MARCHAL und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2012. Relation: LAC/2012/25457. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 12. Juni 2012.

Référence de publication: 2012067726/68.

(120096391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Prudential (Gibraltar Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 200.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 112.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 mai 2012.

Référence de publication: 2012067706/11.

(120096232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Prudential Capital Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 1.158.640,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 115.098.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mai 2012.

Référence de publication: 2012067707/11.

(120096230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Paladin Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 25.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012067709/13.

(120096480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Stopera Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 93.627.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 29 mars, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- STOPERA HOLDING SA, avec siège social à L-2519 LUXEMBOURG, 9 rue Schiller, B93627 Le même jugement a nommé juge commissaire Me Carole BESCH Juge et liquidateur Me Fatiha RAZZAK, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 16/4/2012 au greffe de la 6^{ème} chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

22, rue Marie-Adélaïde

L-2128 Luxembourg

Maître FATIHA RAZZAK

Référence de publication: 2012067754/19.

(120096436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

**General Therm Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Sanitherme Luxembourg S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-7243 Bereldange, 33, rue du Dix Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 166.981.

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mai.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),
a comparu:

Monsieur Mihály HERCZEG, gérant de société, né à Veszprém (Hongrie), le 23 juin 1980, demeurant route d'Arlon 128, B-6780 Messancy (Belgique), Associé»,

représenté aux fins des présentes par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, résidant professionnellement à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Luxembourg, le 25 mai 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de l'Associé et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est l'associé unique de «Sanitherme Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille quatre cents euros (12.400.- EUR), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124.- EUR) chacune, établie et ayant son siège social au 33 rue du X Octobre, L-7243 Bereldange, (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 02 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 03 avril 2012, sous le numéro 865 et page 41492 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 166 981 (la «Société») .

Les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis lors.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modification de la dénomination sociale de la Société en «General Therm Luxembourg S.à r.l.»;

2 Modification de l'article TROIS (3) des statuts de la Société de manière à refléter la résolution à adopter au point 1 de l'ordre du jour;

3 Nomination d'un gérant supplémentaire en la personne de Monsieur Richard SZAB, avec adresse professionnelle au 33 rue du X Octobre, L-7243 Bereldange, pour une durée illimitée;

4 Modification afférente de l'article DIX-SEPT (17) des statuts de la Société changement l'engagement de la Société vis-à-vis des tiers;

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de modifier la dénomination sociale de la Société de «Sanitherme Luxembourg S.à r.l.» en celle de «General Therm Luxembourg S.à r.l.».

Deuxième résolution

Afin de refléter le changement de la dénomination sociale, l'Associé décide de modifier l'article TROIS (3) des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 3. Dénomination. «La Société prend la dénomination de «General Therm Luxembourg S.à r.l.», société à responsabilité limitée.»

Troisième résolution

L'Associé décide de nommer aux fonctions de gérant supplémentaire, pour une durée illimitée:

Monsieur Richard SZAB, né à Budapest (Hongrie), le 28 février 1951, avec adresse professionnelle au 33, rue du X Octobre, L-7243 Bereldange.

Quatrième résolution

Suite à cette nouvelle nomination, l'Associé décide de modifier l'article DIX-SEPT (17) des statuts de la Société, relatif à son engagement vis-à-vis des tiers, de sorte que cet article DIX-SEPT (17) aura désormais la nouvelle teneur qui suit:

Art. 17. Représentation de la Société. «Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par la signature individuelle de chaque gérant ou encore par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide que la Société sera désormais engagée par la signature individuelle de chaque gérant ci-après nommés et dans les branches d'activités suivantes:

(i) Monsieur Mihály HERCZEG, aura la signature individuelle dans la branche d'activités électricité, climatisation et commerce; et

(ii) Monsieur Richard SZAB, aura la signature individuelle pour les prestations de travaux d'eau, de gaz et de chauffage.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 31 mai 2012. Relation: EAC/2012/6907. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012067739/70.

(120095964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

PET Packaging S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 119.812.

Le Bilan du 1^{er} Janvier 2011 au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012067713/10.

(120096039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

PP Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 118.752.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012067717/10.

(120095925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Puck S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 81.111.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Puck S.A. tenue le 13 mai 2008 à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2008, les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats de M. Claude WASSENICH, de Mme Sylvie LEICK et de Mme Liliane SCHAACK comme administrateurs, et de nommer Mme Patrice SAND comme commissaire aux comptes.

Sont nommés administrateurs, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2014:

M. Claude WASSENICH, avocat, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel,

Mme Sylvie LEICK, employée privée, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel,

Mme Liliane SCHAACK, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

Est nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2014 Mme Patricia SAND, employée privée, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2012067718/20.

(120096753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

RCS Secretarial Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.683.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012067729/14.

(120096568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Pyramide d'Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 59, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 86.419.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067719/10.

(120096382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

RBS Market Access, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.567.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RBS MARKET ACCESS

SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012067724/13.

(120096623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

RC II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 137.968.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012067727/11.

(120096846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Tradefor International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 57.347.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 mai 2012
Résolution n° 1

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la prorogation des fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Jean-Pierre DE SAN, né le 19 mars 1934 à Likasi (Congo) et demeurant à B-1950 Kraainem, 31, avenue des Bouleaux.

Esch-sur-Alzette, le 09 mai 2012.
Pour extrait sincère et conforme à l'original
Fiduciaire C.G.S.
Signature

Référence de publication: 2012067825/16.

(120096426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Reabasse Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 300.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 129.694.

—
Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2012067730/13.

(120096160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 58.535.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Vitali Schetle / Mathias Welter
Director / Associate Director

Référence de publication: 2012067837/12.

(120096142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Allianz Euro Protect Dynamic III, Fonds Commun de Placement,
(anc. Allianz RCM Euro Protect Dynamic III).

—
Der Fonds Allianz RCM Euro Protect Dynamic III wurde in Allianz Euro Protect Dynamic III umbenannt.
Das Verwaltungsreglement des Allianz Euro Protect Dynamic III wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von
Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, im April 2012
Allianz Global Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012067953/12.

(120096876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

Regency Internationale S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 32.659.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 18 mai 2012 a renouvelé les mandats

- des administrateurs

Mme Danielle SCHROEDER, directeur de sociétés, 21 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

M. Antoine HIENTGEN, économiste, 21 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

M. Antonio RAFFA, avocat, 54, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

- et du commissaire aux comptes

Fidex Audit S.à r.l., 21 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

REGENCY INTERNATIONALE S.A., SPF

Société anonyme

Référence de publication: 2012067731/18.

(120096136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Relay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 42.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012067732/10.

(120096816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Robeco Lux-O-Rente, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.779.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROBECO-LUX-O-RENTE

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012067734/13.

(120096446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2012.

Watson Wyatt Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.400,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.581.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Référence de publication: 2012069837/10.

(120099214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2012.
